

Image not found or type unknown



Cession de fond de commerce

Par **longu ido**, le **27/03/2017** à **20:43**

bonjour Maître,
je suis propriétaire d'un local que je loue à une pizzeria.
elle est en grande difficulté et beaucoup de loyers impayés..12500€. si le fond est vendu aux enchères,ou s'il y a un repreneur, ce dernier est il solidaire et tenu d'acquitter la dette des loyers impayés...?